pas. Sous la direction et la responsabilité personnelle des préfets, nos ingénieurs du génie rural, nos directeurs des services agricoles, nos directeurs du ravitaillement, nos fonctionnaires de l'Office des céréales coordonneront toutes les mesures indispensables. En un mot, ils dirigeront les opérations. Lourde tâche qui, s'ajoutant à leur labeur quotidien, leur vaudra la fierté d'avoir bien servi le pays dans un moment critique.

Comprenez-vous tous votre immense responsabilité. Qu'arriverait-il si les villes venaient à manquer de pain ? Si Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille étaient sans pain ? Y avez-vous réfléchi ? C'est à vous surtout, paysans et paysannes, que je pose cette angoissante question. Vous allez clôturer le cycle de vos durs labeurs par les moissons et les battages.

« Toujours à la peine, jamais à l'honneur, disiez-vous hier. Aujourd'hui, vous êtes toujours à la peine, mais vous êtes à l'honneur. Vos épaules portent la vie même du pays. Vous m'avez tous compris, n'est-ce pas. Nous sommes gênés par moins d'hommes, moins de chevaux, moins de carburant, mais aussi par l'absence de nos frères, de nos fils, de nos maris prisonniers. De votre labeur dépend le maintien de l'union entre Français. Une France sans pain, ce serait une France sans espoir. Unissons nos efforts. Tous ensemble, si nous demeurons unis, nous franchirons la passe difficile.

En avant, paysannes et paysans, pour la moisson nouvelle !

La relève des prisonniers

Les travailleurs français répondent avec empressement à l'appel de M. Pierre Laval

Paris, 5 juillet. — Tous les renseignements qui parviennent de la zone occupée comme de la zone non occupée prouvent que l'appel du président Laval a été entendu et qu'il est suivi par les ouvriers et ouvrières de France. Nice, Marseille, Toulouse, Clermont, Limoges ont déjà envoyé leurs premiers contingents de volontaires du travail.

En zone occupée, le nombre des départs a doublé dans certaines villes comme Rouen.

Dans la région parisienne, qui a fourni pourtant un apport de main-d'œuvre considérable, les trains spéciaux partent au complet. C'est le signe certain que les travailleurs français ont compris l'émouvante signification de la relève à laquelle contribuent tous les volontaires du travail. Aux travailleurs de l'industrie mécanique et métallurgique de toutes catégories, aux ouvriers d'entretien, aux fondeurs, aux électriciens, etc., dont l'engagement prépare les premières libérations, se joignent les ouvriers de toutes les autres professions, qui partent parfois, fait significatif, en compagnie de leurs patrons, de leurs ingénieurs, de leurs agents de maîtrise.

Le docteur Ley a reçu une délégation du Comité d'information ouvrière et sociale

Paris, 5 juillet. — A l'occasion de son séjour en France, le docteur Ley, chef du front allemand du travail, a reçu, à Paris, une délégation du comité d'information ouvrière et sociale, conduite par M. Gabriel Lafaye.

« Le comité, a déclaré celui-ci, estime que l'une de ses tâches essentielles est d'appuyer les efforts du président Laval en vue de l'envoi de main-d'œuvre française en Allemagne. La classe ouvrière française a compris le discours du président. Elle sait que le peuple allemand consent d'énormes sacrifices dans la lutte contre le bolchevisme, et elle pense qu'elle peut, par son travail, contribuer à la construction d'une Europe nouvelle et socialiste. »

Après avoir remercié le président Lafaye pour ses déclarations, le docteur Ley tint à souligner qu'il portait la responsabilité aussi bien des conditions de vie qui seraient faites aux travailleurs étrangers en Allemagne, que celles des ouvriers allemands.

Il évoque ensuite la haute valeur de l'apport culturel du peuple français.

« Il n'existe, ajoute-t-il, aucune haine entre nos deux peuples. C'est, en définitive, le juif qui, par désir de profit, les a dressés l'un contre l'autre. Cet état de choses doit enfin cesser. L'Allemagne souhaite que la raison et la compréhension règnent enfin en Europe ; les peuples doivent s'entendre, ou l'Europe périra. »

Le Comité central de la Légion antibolcheviste a visité les ouvriers français à Berlin

Berlin, 5 juillet. — Les membres du comité central de la légion française antibolcheviste ayant rendu visite à la légion française au front de l'Est, se sont arrêtés à Berlin au cours de leur voyage.

Ils se sont rendus au monument commémoratif de Unter den Linden et, en présence d'un détachement de légionnaires, y ont déposé une couronne portant cette inscription : « Les légionnaires français au soldat allemand ».

Les jours précédents, la délégation avait visité plusieurs établissements de Berlin où sont occupés des ouvriers français.

Une réunion ayant pour thème « Le combat et le travail pour l'Europe », s'est tenue vendredi soir au foyer dénommé « Le Pont », où les ouvriers français s'étaient rassemblés. Les délégués et les ouvriers y ont exprimé leur volonté d'unir toutes leurs forces selon l'appel du 22 juin de M. Laval afin que la France apporte tout son concours à l'anéantissement du bolchevisme et de ses alliés anglo-saxons et à l'établissement de l'ordre nouveau en Europe.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Une chute de grêle extrêmement violente a causé de graves dégâts à Roubaix et à Tourcoing

Dimanche soir un formidable ouragan s'est abattu sur la région et plus particulièrement sur la ville de Tourcoing, dont plusieurs quartiers ont *énormément souffert*. Toute la journée, il avait fait une chaleur torride ; déjà vers 16 h. le temps paraissait vouloir se gâter et on pouvait penser qu'un orage allait se déchaîner. Ce n'était que partie remise. Dans la soirée, vers 21 h. 30, de gros nuages noirs couvrirent la région qui se trouva plongée presque soudainement dans l'obscurité. Dans le lointain, des éclairs commencèrent de zébrer la nue et bientôt une chute de grêle, accompagnée d'un fort grondement — c'était comme si une nuée d'avions avaient survolé la ville — tomba sur les maisons et dans les jardins.

Au même instant on entendit partout des bruits de vitres qui volaient en éclats ; certains moellons de glace durcie avaient la taille d'un gros œuf. On en trouva même, à Tourcoing, qui avaient la grosseur du poing d'un homme et pesaient le poids respectable de cent cinquante à deux cents grammes.

Cette chute de grêle ne dura guère plus d'un quart d'heure là où elle dura le plus longtemps, ce fut suffisant pour ravager complètement les jardins et détruire les lanterneaux et les vérandas. Immédiatement les sinistrés appelèrent au secours les pompiers qui, durant toute la nuit, accomplirent des prodiges de dévouement pour sauver partout ce qui pouvait l'être. Certains bâtiments tels la Chambre de commerce, la gare principale, le bureau de bienfaisance, l'établissement des bains, l'hôtel de ville furent surtout atteints par cette tornade. Tous ces établissements présentaient lundi matin un spectacle lamentable, la pluie qui n'avait cessé de tomber la nuit ayant encore aggravé les dommages.

On ne saurait encore évaluer le montant des dégâts mais ils seront très élevés.

Une formule neuve : l'Exposition de la Famille

Dans notre région, s'ouvrira très prochainement, on le sait, l'exposition de la Famille dont les grands centres recevront la visite, car elle promènera de ville en ville ses panneaux et ses stands.

Cette manifestation témoigne de l'importance que prend la campagne familiale dans un pays où depuis trop longtemps le nombre des cercueils dépasse celui des berceaux.

Les procédés les plus modernes de la propagande ont été mis au service de cette exposition dont l'ensemble donne une vive impression de vie et de jeunesse.

Cette exposition — inattendue parce que beaucoup n'y avaient point pensé — se révèle profondément nécessaire. Elle vient, par l'image, les chiffres et aussi la voix puisqu'elle sera accompagnée de conférences, nous éclairer, nous instruire, nous fortifier. Elle nous révèlera, d'une façon précise et colorée, le vrai péril qui nous menace, nous indiquant, en même temps, la route à suivre pour sauver les familles françaises, c'est-à-dire la France elle-même.

Cette exposition, si intéressante et si séduisante, ne doit pas avoir un simple succès de curiosité. Elle mérite l'attention de tous, la sympathie de tous, et, pourquoi pas, une mobilisation de toutes les bonnes volontés qui voudront la faire connaître et accroître ainsi son retentissement.

Examens de licence et de capacité en droit

Sont admis à subir les épreuves orales, 9 rue Auguste-Angellier, à Lille :

PREMIÈRE ANNÉE DE LICENCE. — Mercredi 8, à 8 h. 30: MM. Afchain, Augeix, Barrard, Bauduin, Beaumeister, Mlle Bellanger, M. Bellet, Mlle Belval, MM. Billoir, Blaquart, Bouchart, Mlle Bouchez, Mlle Bourdon, MM Briet, Brossard.

Jeudi 9, à 8 h. 30: MM. Bruguière, Buire, Calbardure, Champagne, Chatroussat, Cogniot, Copin, Coucke, Dalgniez, Danel, Daquin Michel, Daquin Pierre, de Beir, Défossez, Degaey.

Samedi 11, à 14 h.: MM. Deguines, Delabre, Delcourt Marcel, Delcroix, Delettre, Mlle Delévaque, M. Delplace, Mlle Delvaux, MM. Desurmont, Detue, Mlle Dhellemmes, MM. Diers, Douchet, Mlle Dubus, M. Dudot.

Mercredi 15, à 8 h. 30: MM Dupureur, Flévet, Flamembaum, Florin, Mlle Fruchart, MM. Gillet, Graux, Mlle Guichon, MM Guillermin, Gumez, Mlle Cye, MM. Halle, Halley, Harlet, Mlle Haupt.

Mercredi 15, à 14 h.: Mlle Augris, MM Boyer, Bruron, Cavlus, Chefdeville, Come, Conseil, Mlle Dauphin, MM Hennevin, Hermant, Hervé, Hiolle, Hocquet, Housain.

Jeudi 16, à 8 h. 30: MM. Huart, Ibled, Laflèchelle, Lang, Lannoy, Lassalle, Mlle Laude, MM. Laurent, Lavoisy, Lecompte, Lecouty, Leduc Hubert, Mlle Lefebvre Lucie, MM. Lefevre Jacques, Lefèvre Jean.

Jeudi 16, à 14 h.: MM. Delignières, Delmotte, Mlle Desaint, MM. Dubar, Ducastel, Duhamel, Fouquet, Gonse, Legros, Lemaire, Leroy Robert, Lesage, Letartre, Le Treut.

Samedi 18, à 8 h. 30: MM. Lhermitte, Lhomme, Lourme, Ludewig, Maes, Mahieux, Mlle Malkoff, MM. Marche, Marquilly, Martel, Martin Guy, Martin Claude, Meignié, Milleville, Miroux.

Samedi 18, à 14 h.: MM Harger, Hazart, Mlle Loecher, MM Macqueron, Moret, Namuroy, Mlle Pollet, MM Pouillieute, Mollet, Monet, Montagne, Morel.

Lundi 20 juillet, à 8 h. 30: MM. Mouchart, Neveux, Nicolas René, Noclercq, Noulin, Olivier, Mlle Papeleu de Nordhout, MM Petit, Pique, Piton, Plaisant, Plane, Mlles Pluquet, Poublanc, M. Poulain.

Lundi 20, à 14 h.: M. Pourchez, Mlles Rigaux, Robert, MM Roger, Tanré, Vahé, Mlle Velliet, M. Verry, Mlle Zeltner, MM. Prate, Preux, Rançon, Rémy, Saudemont, Schultheis.

Mardi 21, à 8 h. 30: MM. Sellier, Stoops, Tesse, Theillier, Thibaut, Tierny, Tison, Tonier, Vandeputte, Raymond, Vanhautte, Vanoverschelde, Vasseur Pierre, Vigreux, Mlle Wallart, MM Watine, Wépierre.

DEUXIÈME ANNÉE DE LICENCE. — Le mercredi 8, à 8 h. 30: MM. Appourchaux, Aubry, Bécourt, Mlles Bellanger, Belotte, MM. Bonneau René, Bonneau Robert, Boorsch, Burlion, Calibre, Campagne, Caton, Chasselat.

Le mercredi 8, à 14 h.: MM. Clarisse, Coeud, Courmont, Couteau, Debast, Mlle Debuchy, MM. Decottignies, Delaporte, Delcourt, Delevallée, Delhaye, Delmotte André, Delmotte Pierre.

Le jeudi 9, à 8 h. 30: MM. Deloffre, Denoyelle, Depinoy, Deprez, Dolez, Doublet, Mlle Duhaut, MM. Duquesnoy Pierre, Faille, Fontaine, Fortuit, Franchomme, Francq.

Le jeudi 9, à 14 h.: Mlles Cage, Clement, M. Dimpré, Mme Duroisel, M. Libossart, Mlle Rabouille, MM Gaillard, Gobert, Gosselin, Grauwin, Gros, Mlle Herman, M. Hof.

Le vendredi 10, à 8 h. 30: MM Hus, Klein, Lamon, Landrieux, Lefèvre, Mlles Legros, Lemaire, MM Lorthioir, Malbrancke, Mathé, Meurant, Mlle Moulis, MM. Mulet, Neuville.

Le mercredi 15, à 8 h. 30: MM Plane, Poncelet, Prouhet, Quennelle, Mlle Rateau, MM. Raverdy, Rémoleur, Rimareix, Rivière, Mlle Rogeau, MM. Roussel, Scollege.

Le mercredi 15, à 14 h.: MM Senlis, Singer, Spas, Thery, Tiry, Trannoy, Tully, Valentin, Vandenbossche, Mlle Vandenbussche, M. Vilain.

TROISIÈME ANNÉE DE LICENCE. — Le vendredi 10, à 8 h. 30 et le samedi 11, à 8 h. 30: MM. Bocquiault, Croquette, Damay, Mlle Daum, M. Degrémont, Mlle Delcourt, MM. Delcroix, Deville, Mlle F. Faignand, M. Gobin, Mlle Herbay, MM. Lebacque, Lecat, Lepers, Mathelin, Pasquesoone.

Le vendredi 10, à 14 h. et le samedi 11, à 14 h.: Mlle Pennel, MM. Plateau, Roubaix, Sevrette, Mlles Carles, Darrouy, M. Freyria, Mlle Leroy, MM Lagache, Haem, Maurau, Mlle Vanwelden, M. Duthoo.

Le jeudi 16, à 8 h. 30, et le vendredi 17, à 8 h. 30: MM. Carlier, Choteau, Cléret, Cuvelier, Mlle Fenouillet, MM. Hennuyer, Lecocq, Lequien, Leriche, Moine, Mouton, Salembier, Schelstraete, Hamiaut.

Le jeudi 16, à 14 h. et le vendredi 17, à 14 h.: MM. De Bergh, Schildt, Descamps, Lescroart, Montellier, Roger, Vergriete, Vervisch.

Une barquette montée par un homme et une femme chavire sur le bras mort de la Lys, à Menin

La femme est sauvée par un soldat allemand — Son compagnon se noie ainsi qu'un prêtre qui s'était porté à son secours

Un drame du canotage, qui a coûté deux vies humaines, s'est produit samedi soir, à 21 h. 30, sur le bras mort de la Lys, entre le parc communal « Bois de Boulogne » et la blanchisserie de M. Staes, derrière le collège Saint-Louis, dont les jardins se trouvent en bordure de la rivière.

Un peu après 21 heures, deux Halluinois, M. Vital Lombard, né à Erquelinnes en 1902, homme de peine, célibataire, demeurant à Halluin, rue Emile-Zola, cour Beyls, et Mlle Eliane Detaevernier, 18 ans, soigneuse, habitant chez sa mère, Mme Pauline Detaevernier-Weraert, même adresse, entrèrent au café du « Bois de Boulogne », tenu par M. Arthur Gogne, et demandèrent à louer une barquette pour faire du canotage. Lorsque la barque fut arrivée derrière le collège, au milieu du cours d'eau, elle chavira à la suite d'un faux mouvement. Les deux rameurs tombèrent à l'eau.

Voyant l'accident, un soldat allemand, qui passait, se jeta résolument dans l'eau et réussit à ramener Mlle Detaevernier, saine et sauve, sur la berge.

D'autre part, M. l'abbé Valère Van Riebeke, 32 ans, originaire de Zanwoorde-lez-Ostende, professeur de cinquième latine, qui se trouvait dans les jardins du collège et qui — excellent nageur — voyait M. Lombard disparaître sous l'eau, ôta sa soutane et plongea du mur-parapet du jardin dans la rivière. Hélas ! il ne reparut pas à la surface, qu'il fut enlisé dans la vase de ce bras mort de la Lys.

La police, alertée, se rendit immédiatement sur les lieux et plusieurs agents commencèrent des recherches.

On retira d'abord le corps de M. l'abbé Van Riheke. M. le docteur Debacker fils, aidé de M. Raymond Coel, directeur du bassin de natation, et de plusieurs membres de la Croix-Rouge pratiqua longtemps sur le courageux professeur la respiration artificielle, mais il ne put le rappeler à la vie. M. le principal du collège apporta « in extremis » les secours de la religion.

Peu après, on retira le cadavre de M. Lombard. Celui-ci a été transféré par voiture d'ambulance de la Croix-Rouge à la morgue de l'hôpital civil porte de Bruges, tandis que le corps de M. l'abbé Van Riebeke était transporté au collège Saint-Louis.

M. Coel, commissaire de police, a interrogé longuement, samedi soir, Mlle Detaevernier et tous les témoins de ce pénible accident.

Une importante assemblée générale des marchands de beurre et fromage

Récemment s'est tenue, dans une salle de la mairie de Lille, l'assemblée générale des syndicats de marchands de beurre et fromage « D 4 » et « D 34 ».

Devant une salle archi-comble, M. Tapis, président, ouvrit la séance, entouré de MM. Souchon, président du Comité de gestion laitier ; Nouzille, délégué du commerce ; Coppin, président de la Fédération ; Pigeac, vice-président représentant la section « fromage », et de nombreux présidents de syndicats des arrondissements voisins.

Après l'allocution du président et les rapports, M. Nouzille fait l'exposé de ce que doit être l'organisation de la richesse laitière.

Après M. Roger Coppin, président de la Fédération départementale des négociants en produits laitiers, qui assure les adhérents du concours de cet important organisme, retrace l'activité et les résultats obtenus dans le Nord depuis la création du comité.

M. Claebots rappelle ensuite que chaque jour de 14 h. à 18 h., une permanence fonctionne au siège, 9, rue Thiers, à Lille.

Il invite tous les professionnels en beurre et fromage « D. 4 » et « D. 34 » de se faire recenser au syndicat. Tous ceux remplissant les conditions prévues par les règlements et encore « carte F » doivent se mettre en rapport avec le secrétariat administratif en vue de régulariser leur situation.

En résumé, excellente réunion corporative qui permit à de nombreux professionnels de connaître la situation exacte de l'ensemble du marché laitier.

COMBAT AÉRIEN AU-DESSUS DE MALTE

QUATORZE APPAREILS ANGLAIS ABATTUS

ROME, 5 JUILLET. — *Le quartier général des forces armées italiennes communique ce qui suit :*

Les combats qui se déroulent dans la région d'El-Alamein ont pris samedi un caractère particulièrement violent dans le secteur sud-est, où ils ont été localisés. Des contre-attaques répétées de l'ennemi ont été repoussées. Plusieurs chars blindés américains ont été détruits.

Au cours de son infatigable participation aux combats, l'aviation de l'Axe a descendu dix-neuf appareils anglais.

Une de nos formations a attaqué l'aéroport de El-Cantara (canal de Suez). L'emplacement où les avions sont remisés ainsi que la gare ont été bombardés avec une efficacité visible.

Dans le ciel de l'île de Malte, la R.A.F. a perdu au cours d'un combat qui s'est déroulé en plein jour et qui fut d'une particulière violence, quatorze appareils dont deux abattus par nos bombardiers et le reste par les chasseurs d'escorte.

Des objectifs attaqués pendant la nuit au cours de plusieurs raids ont été à plusieurs reprises touchés de coups directs.

Trois de nos appareils n'ont pas regagné leur base. Quelques membres de leurs équipages ont été sauvés.

En Méditerranée orientale, un cargo ennemi de 5 000 tonnes a été touché par un avion italien et a été gravement endommagé.

ROUBAIX

Les lauréats du Conservatoire national de musique

EN HAUT. — Les lauréats du concours d'honneur. Au premier rang (de gauche à droite) : Mlle Christiane Noppe, M. Jean Delgrange, Mlle Andrée Demulier, M. Louis Gérard, Mlle Monique Noppe. Au second rang : MM. René Eckhaut, Georges Devilleneuve, Georges Bourlet, Marcel Carlin, Joseph Breyer, Gilbert Rys et Maurice Verriest.

EN BAS. — Les lauréats des concours de fin d'année. Assis: Mlles Eliane Hibon, Paulette Fiévet, M. Roger Delmotte, Mlles Nelly Warin, Madeleine Lierman, M. Georges Joveneaux. — Au premier rang : Mlles Madeleine Lallemand, M. Alfred Quivron, Mlle Madeleine Picavet, M. Jean Wanin, Mlles Jane Evrard, M. Jean Fourmeau, Mlle Andrée Deneef, M. J.-C. Dewalsche. — Au second rang: Mlles Paule Nuttin, Andrée Vanoverberghe, Christiane Noppe, M. Henri Cousseement, Mlles Fernande Méau, Emilienne Berthe, MM. Maurice Lecomte, Eugène Lamon, Mlles Raphaële Priau, Jacqueline Cappelle et Micheline Arnout.

MARDI 7 JUILLET :

Aujourd'hui : sainte Aubierge ; demain : sainte Virginie.
Soleil : 5 h. 57 ; 21 h. 54.
Lune : dernier quartier le 5.
Sapeurs-pompiers : N° d'appel 303.33.
C. d'épargne : 9 à 11 h. et 14 à 16 h.
Consultation de nourrissons : de 16 à 17 h. au local de la Goutte de lait.
Goutte de lait : de 11 à 12 h.
Dispensaire d'hygiène sociale Pierre-de-Roubaix (90 rue Edouard-Anseele) : à 15 h. consultations pour adultes.

MIRACLE

Le fait est merveilleux, mais authentique : un commerçant milanais en préparant un brochet qu'il venait d'acheter, a trouvé dans le ventre de la bête vorace un diamant d'une valeur de 350.000 francs.

Nous mettons cette information sous les yeux de nos amis pêcheurs qui gagneront avec leur lourd attirail qui la Somme, qui la Flandre, qui le Douaisis.

Voilà de quoi alimenter les conversations dans les wagons de fumeurs ou l'on fume moins et autant parler de cela que d'autre chose.

Or donc, poètes et rêveurs que vous êtes, ô pêcheurs, qui ne craignez point les longues stations sur la berge ou à bord d'un « bachot » amarré à quelque perche, laissez-vous bercer par les friselis de l'onde et la féerique aventure du commerçant milanais et songez à la déconvenue de votre confrère italien..

Car ce dernier a appris trop tard quel trésor recélait le ventre du brochet qu'il avait pris. Vous ne vendrez point le poisson aux œufs d'or, mais l'ouvrirez proprement afin de voir si par hasard, tel une huître..

..Peut-être ferez-vous tout aussi bien de ne tenir aucun compte de ces conseils.

Contentez-vous d'armer votre ligne avec... un brin de bonne humeur et d'amorcer... avec quelques graines de bon sens. Alors, vous vous satisferez de peu et les chevesnes, gardons, goujons, etc., que vous prendrez, constitueront un trésor suffisant.

Autre richesse inestimable: le sourire et le visage émus de votre épouse qui, au moins pour un repas, oubliera le régime des tickets et pourra tenter de sauver sa réputation de ménagère débrouillarde.

L'BOURLEUX.

Du « P'tit Quinquin » au « pont d'Avignon »

Une lettre ouverte de M. Gustave Delescluse aux familles des enfants hébergés en Avignon

La Provence et plus particulièrement le département du Vaucluse, prenant une des premières places dans la grande compétition de la solidarité et de l'entr'aide nationales, a reçu jusqu'à ce jour plus de 800 enfants du Nord et du Pas-de-Calais.

Ainsi, entre huit cents familles du Nord et huit cents familles de Provence s'est forgé, par la délégation de nos « petits quinquins » un lien d'amitié, un robuste trait d'union.

Dans l'ensemble, ce placement familial s'est révélé excellent et j'ai la grande satisfaction de constater au retour de chaque convoi une sérieuse amélioration dans l'état de santé des enfants. Ce seul résultat suffit pour me faire persévérer dans une œuvre aussi bienfaisante pour nos petits concitoyens.

Une telle organisation, qui a été rendue possible grâce à l'aide de la Croix-Rouge française, nécessite obligatoirement des frais. Ceux-ci devaient être en partie couverts par l'abandon, par chaque famille, de l'allocation familiale de l'enfant, soit forfaitairement six francs par jour. La générosité provençale, la renonciation à l'indemnité journalière par un grand nombre de familles adoptives font qu'à ce jour la totalité des frais étant réglée, un reliquat reste disponible.

Sur la proposition de la Croix-Rouge d'Avignon, ce solde sera employé à l'hébergement d'un certain nombre d'enfants du Nord particulièrement déficients, dans une maison de cure ou de santé de la côte méditerranéenne. Ce sont donc les familles de nos petits bénéficiaires des convois en Provence qui, indirectement, participeront à cette œuvre nouvelle en faveur d'une enfance plus malheureuse.

J'ai tenu à vous signaler cette heureuse réalisation de la Croix-Rouge d'Avignon qui assure avec tant de dévouement le service du placement des enfants dans les familles provençales auxquelles je vous demande instamment de continuer d'exprimer votre reconnaissance pour l'affection témoignée à vos petits et les soins constants dont ils ont été entourés pendant leur séjour.

Gustave DELESCLUSE,
Vice-président
de l'Union départementale
des sociétés de Secours mutuels
du Nord

Une consécration

Janine Fournier, « déjà âgée de neuf ans », donnera deux récitals à Bruxelles, sous les auspices de la Société Eugène-Ysaye

Il manquait à notre petite grande artiste Janine Fournier, la consécration du public de quelque capitale. Elle l'obtiendra prochainement à Bruxelles, le 26 septembre, où elle jouera dans la salle de concerts du palais des beaux-arts, au profit de l'œuvre du Secours d'hiver, sous la présidence du baron Empain.

La jeune pianiste, « déjà âgée de neuf ans », donnera un second récital au Conservatoire royal, le 8 octobre.

C'est la Société Eugène-Ysaye qui organise ces deux récitals, après la visite que vient de faire à Roubaix le fils même du grand maître belge, qui a qualifié le talent de Janine Fournier de « prodigieux » et brûle de le révéler au Tout-Bruxelles.

Janine Fournier donnera un récital des œuvres qu'elle interprètera dans la capitale belge, au début de septembre, à Lille.

DEMAIN, MARDI, on pourra retirer ses formules de demande de pommes de terre...

Rappelons que en vue de la répartition des pommes de terre, les chefs de famille doivent remplir un formulaire de demande qu'ils retireront salle Wattremez, rue de l'Hospice, dans l'ordre ci-après : mardi 7, nos 1 à 14.000 ; mercredi 8, nos 14.001 à 28.000, et jeudi 9, nos 28.001 à la fin.

Les bureaux seront ouverts de 8 h. 15 à 11 h. 45 et de 14 h. 15 à 17 h. 45.

Les intéressés devront se munir de la carte de ravitaillement et de la carte de pointage.

Les formulaires dûment remplis devront être rapportés salle Wattremez, dans l'ordre suivant : vendredi 10, nos 1 à 12.000 ; samedi 11, nos 12.001 à 18.000 ; lundi 13, nos 18.001 à 30.000, et mercredi 15, nos 30.001 à la fin. Les bureaux seront fermés le samedi après-midi 11 juillet.

...et les cartes de lait

La distribution des cartes de lait aux ayants droit aura lieu salle Henri-Wattremez, rue de l'Hospice, dans l'ordre ci-après : mardi 7, de 1 à 14.000 ; mercredi 8, de 14.001 à 28.000 ; jeudi 9, de 28.001 à la fin, de 8 h. 15 à 11 h. 45 et de 14 h. 15 à 17 h. 45.

Les intéressés doivent se munir : du livret de famille, de la carte de ravitaillement, de la carte de pointage et de l'ancienne carte de lait.

En application de la circulaire du 12 juin, les malades titulaires d'une carte de lait ne peuvent bénéficier du ticket de vin. En conséquence, pour retirer leur carte de lait, les intéressés devront obligatoirement remettre leur carte de vin munie du bon de commande. Toutefois, les futures mamans ou les mamans allaitant continuent à bénéficier de la carte de lait et de la carte de vin.

« Les fantaisies de la fortune »

Parmi les nombreuses victimes de la guerre, s'il est une catégorie intéressante, c'est bien celle des veuves et orphelins de guerre.

C'est pourquoi un groupe de Roubaisiens dévoués, aidés par le Théâtre familial moderne de Roubaix, organise au bénéfice des veuves et orphelins de militaires morts au champ d'honneur du 100me régiment d'infanterie, régiment régional, une séance de gala qui aura lieu au Grand-Théâtre de Roubaix, le samedi 25 juillet, à 15 h. 30.

A cette occasion, sera interprété le grand succès d'opérette dû au talent des frères Ernst : « Les fantaisies de la fortune », opérette gaie en trois actes. L'orchestre sera placé sous la direction de l'auteur, Jean Ernst.

Location gratuite tous les jours, « Café du Bouillon », 4, rue du Pays. Prix des places : fauteuils, 25 fr. ; stalles, 20 fr. ; pourtours, 16 fr. ; premières galeries, 13 fr. ; deuxièmes galeries, 10 francs.

LES VEUVES DE GUERRE DE 1914-1918 âgées de 55 ans au moins et non remariées, se trouvant sans ressources, peuvent s'adresser à la permanence de l'Union des mutilés, 3, rue de l'Espérance, de 14 à 19 h., pour renseignements d'une circulaire parue en leur faveur. Elles doivent se munir de leur livret de pension.

UN CAMBRIOLAGE, AVENUE ANATOLE-FRANCE. — Nous avons dit que des individus avaient pénétré dans l'habitation de M. Pierre Neveux, architecte, 40, rue Anatole-France, et y avaient enlevé divers objets mobiliers. En l'absence de M. Neveux, cette maison est habitée par Mme Laure Pollet. En regagnant son domicile, vers 19 h., celle-ci s'aperçut que des individus se trouvaient chez elle. Vite, elle alerta la police; mais quand les agents arrivèrent, les cambrioleurs n'étaient plus là... Le montant du vol n'est pas évalué.

UN JARDIN RAVAGÉ. — M. Paul Herteler, magasinier, 29, rue Notre-Dame-des-Victoires, possède un jardin situé rue du Chemin-Neuf. Un maraudeur s'y introduisit et rafla toute la récolte de haricots verts.

UN MONTE-EN-L'AIR VOLE... UNE ECHELLE. — M. Arthur Delespaul, 57 ans, peintre, 2, rue Léverrier, a déposé une plainte pour vol d'une échelle. Celle-ci a été enlevée dans une maison inhabitée située 47, rue Pierre-de-Roubaix, où le plaignant effectuait des travaux.

EN FERMANT LA FENÊTRE. — Une petite fille, Germaine Vervacque, 12 ans, 24, boulevard de Reims, en visite chez sa tante, Mme Vanderbecken, 30, rue du Vieil-Abreuvoir, s'est coupée assez sérieusement au bras en voulant fermer une fenêtre, une vitre ayant volé en éclats. M. le docteur Moulin, mandé, vint lui donner des soins.

LA MENDICITÉ EST INTERDITE. — Un enfant de 12 ans, domicilié rue des Longues-Haies, a été surpris par la police, alors qu'il mendiait, Grand'Place. Ses parents, civilement responsables, seront poursuivis.

MALADE DANS LA RUE. — Dimanche, vers 16 h. 30, un pensionnaire de l'hospice de Wattrelos, M. Désiré Six, 77 ans, est tombé malade place de la Liberté. Il a été reconduit à Wattrelos par l'ambulance de l'hôpital.

LILLE

Le cadavre d'un nouveau-né est découvert dans une fosse d'aisances banale

Il y a quelques jours, M. Leroy, 64 ans, contremaître, 11, rue Victor-Renaud, procédait au vidage d'une fosse d'aisances située à l'extrémité de la rue Bolivar, chemin des Chasseurs, et indépendante du corps de logis.

Au cours de son travail, il ramena le corps d'un nouveau-né, du sexe féminin, enveloppé dans une chemise d'homme.

Le docteur Lamelin qui a examiné le petit cadavre a conclu que l'enfant était né viable.

La police recherche la personne qui a jeté le corps dans la fosse. Les locataires de la maison ont déclaré n'avoir entendu aucun bruit et n'avoir eu leur attention attirée par aucune allée et venue suspecte.

A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES DU NORD. — Mercredi 8, à 5 h., leçon de sténotypie, salle des Actes, 1, rue François-Baës.

PIÉTONS, attention!

— *Songez à votre sécurité.*
— *Ne soyez pas distraits.*
— *Utilisez les passages cloutés.*
— *Circulez sur les trottoirs, mais ne circulez pas sur la chaussée*
— *Faites attention aux signaux.*

Ecoutez les agents spécialistes de la circulation

CARNET

Naissances

— M. et Mme P. Picquet-Pruvost ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fille Francine.
61, rue Eugène-Jacquet, Lille. 9d

— Monsieur et Madame Etienne Masurel-Valentin sont heureux de vous faire part de la naissance et du baptême de leur fille, Mariette.
1, rue du Professeur-Roux. 12103d à Epinal.

Fiançailles

— M. et Mme François Lierman-Quesnoit ; M. et Mme Arsène Spriet-Roussel sont heureux de vous faire part des fiançailles de leurs enfants, Françoise et Jacques.
17, rue Wilson, à Croix.
15, rue des Arts, Roubaix. 12029d

Mariage

— Samedi 4 juillet, à Paris, en l'église St-Honoré d'Eylau, a été célébré dans la plus stricte intimité le mariage de Mme Georges Tiberghien, née Motte, avec M. Marcel Rousseau. 67852d

Nécrologie

— Monsieur Jean Moray-Fraignac et ses enfants ont la douleur de vous annoncer la mort de leur épouse et mère

Madame MORAY née Mélanie FRAIGNAC

décédée à l'âge de 58 ans.
9, contour St-Martin, Roubaix. 0d

— La ville du Puy vient d'adopter Chatillon-sur-Seine, ville de la Côte-d'Or, très éprouvée par la guerre.

CROIX

Un exercice de défense passive a eu lieu hier

Il y a eu hier, dimanche, un exercice de défense passive à Croix. Le matin, à 7 h., la sirène donnait le signal d'alerte.

Tous les agents de la défense passive, aussitôt sur pied, recevaient les ordres du directeur des services, M. Emile Carpentier, secrétaire général de la mairie, tandis que la police, sous les ordres de M. Pasquier, commissaire de police intérimaire, médecins, brancardiers, infirmiers, déblayeurs, etc., gagnaient leurs postes.

M. Demiautte, directeur départemental, et M. Sadi Lebrun, directeur suburbain de la défense passive, accompagnés de MM. Vandenas, maire, et Priau, vice-président du comité municipal, étaient sur place.

La fin de l'alerte fut donnée à 9 h. 55. M. Demiautte rassembla à la mairie les membres de la défense passive, pour faire la critique de l'exercice.

Il félicita le personnel d'avoir répondu en aussi grand nombre à l'appel, ainsi que M. Carpentier, pour les résultats obtenus au cours de ce premier exercice.

Puis M. Carpentier, après avoir remercié tous les services de la défense passive, a ajouté que c'était grâce à la collaboration de l'administration municipale qu'il avait pu réaliser cette première manœuvre avec toute l'ampleur nécessaire.

La société municipale de gymnastique « La Patriote » a repris son activité

Nous avons annoncé que la société municipale de gymnastique « La Patriote », dont le siège se trouve rue Eugène-Guillaume, avait repris ses séances d'entraînement.

Qu'on nous permette de rappeler que cette société, dont le passé fut une succession de succès, remportée en de nombreux concours nationaux et internationaux, est maintenant dirigée par M. Gustave Sandras, ancien champion du monde de gymnastique.

Les Croisiens se souviennent certainement des succès remportés par leur sportif concitoyen et des réceptions enthousiastes qui lui furent réservées au retour de la grande épreuve de 1900.

« La Patriote » va renaître sous son habile direction. M. Sandras, secondé par deux moniteurs diplômés : MM. Dosière, qui s'occupera des adultes, et Louis Notable, qui instruira les pupilles.

Les séances d'entraînement de gymnastique aux agrès, d'athlétisme et de basket-ball ont repris cette semaine. Elles ont lieu les mercredis et vendredis : à 16 h. 30 pour les pupilles et à 19 h. 30 pour les adultes.

CONSULTATION DE NOURRISSONS, mercredi 8, de 15 à 16 h., à la Maison des œuvres sociales, place de la République.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE. — Demain mardi, de 9 h. 30 à 10 h. 30 au dispensaire de la mairie.

PASSAGE DU CONTROLEUR des contributions directes à la mairie, mercredi 8, de 14 à 16 h.

WASQUEHAL

Un petit Croisien, tombé dans le canal au bief du Triest, en est retiré sain et sauf

Jeudi, vers 20 h. 30, le petit Hellemans, 8 ans, habitant chez ses parents, rue des Ogiers à Croix, qui jouait aux abords du canal de Roubaix est tombé à l'eau dans le bief du Triest. Il se serait infailliblement noyé sans le prompt secours apporté par le jeune Lucien Dubois, 15 ans, ouvrier de brasserie habitant 1, rue de Croix, à Wasquehal qui n'hésita pas de se jeter dans le canal pour le sauver. Ce dernier, après avoir reçu quelques soins dans une maison voisine fut reconduit à son domicile, tandis que le jeune sauveteur était vivement félicité par les témoins de la scène.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS AUX VIEILLARDS ET AUTRES, à la recette municipale, 12, rue Ferrer, mercredi, de 9 h. à midi pour les numéros 1 à 280, et jeudi, aux mêmes heures, du numéro 281 à la fin.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi 9, à 15 h., salle de l'école maternelle de la rue Voltaire, pour les mamans du Capreau et de la Planche-au-Riez.

A LA FAMILLE DU PRISONNIER. — Pour le Centre, permanence, 1, place Gambetta, mercredi, de 18 à 19 h., et pour le Capreau, samedi, de 16 h. 30 à 17 h. 30, salle des soupes populaires, rue Rosa-Bonheure.

LA RETRAITE DES VIEUX TRAVAILLEURS NE PEUT SE CUMULER AVEC L'ALLOCATION MILITAIRE. — Suivant les instructions préfectorales, les bénéficiaires de l'allocation militaire qui seraient titulaires de la retraite des vieux travailleurs sont priés de se faire connaître à la mairie, 3e guichet, ces deux allocations ne pouvant se cumuler.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les bénéficiaires sont invités à retirer le certificat de paiement pour le 3e trimestre, à la mairie, 3e guichet, mardi de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h.

PASSAGE DU PERCEPTEUR, à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, mercredi 8, de 14 à 16 h.

MAITRISE SAINT-NICOLAS. — Répétition générale, mardi, à 20 h., à l'église.

UN VOL DE POMMES DE TERRE. — Un vol de pommes de terre a été commis dans les jardins ouvriers disséminés sur le terrain du golf, au Petit-Wasquehal. A la suite de l'enquête ouverte par M. Pasquier, commissaire de police, une femme et une jeune fille de 12 ans ont été arrêtées. Un procès-verbal a été adressé au parquet. Les deux inculpées ont été laissées en liberté provisoire en attendant la décision de la justice.

L'OCCULTATION DES LUMIÈRES. — Au cours de la soirée de samedi, entre 21 h. et 24 h., des patrouilles de police circulant en ville et sur le territoire de Flers-Breucq, ont dressé un certain nombre de procès-verbaux à la charge d'habitants qui n'avaient pas suivi comme il le fallait le règlement de l'occultation des lumières devant et derrière leur habitation.

WATTRELOS

LE 13e COLIS DU COMITÉ D'AIDE AUX PRISONNIERS. — La remise des étiquettes pour l'expédition du 13e colis aux prisonniers se fera au pavillon des vieux ménages à partir du 15, suivant un horaire qui sera publié ultérieurement. Les familles qui ne se présenteront pas au jour indiqué ne seront pas servies. Le colis, coûtant 60 fr., se compose des denrées suivantes : 3 paquets de biscuits « Casse-Croûte », 1 paquet de biscuits « pain de guerre », 2 barres de pain d'épice, 2 plaques de chocolat, 1 livre de sucre, un demi-saucisson, 1 sachet de savon en poudre, 1 paquet de tabac, 3 paquets de cigarettes.

DISPENSAIRE ANTITUBERCULEUX, rue des Prés. — Consultations mardi 7, à 9 h. (Dr Montaigne) ; jeudi 9, à 13 h. 30 (Dr Bauwin) ; samedi 11, à 15 h. (Dr Bauwin). L'infirmière tiendra une permanence le jeudi 19, de 9 à 12 h.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Mardi 7, 1 bis, rue Jean-Jaurès, distribution de bons de pain aux indigents inscrits : de 9 à 11 h., de 1 à 500 et de 14 à 15 h., de 501 et plus. Se munir de la carte bleue. Aucune nouvelle inscription ne sera prise ce jour-là.

LANNOY

CHIFFRE D'AFFAIRES ET LICENCES. — Perception mardi 7, de 8 h. 30 à 10 h. 30, au débit Bourghelle.

LYS

CHIFFRE D'AFFAIRES ET LICENCES. — Perception mardi 7, de 14 h. à 15 h., au débit Borteele.

TOUFFLERS

LES BONS D'ALCOOL A BRULER pour juin seront distribués mardi 7, de 14 à 17 h., au Grand-Cabaret. Le nombre de bons reçus étant limité, seules les personnes qui pourront justifier de la possession d'un réchaud au cours des enquêtes qui suivront pourront participer à cette distribution. Des poursuites et sanctions pouvant aller jusqu'à la suppression de la carte de charbon seront prises contre les auteurs de toute fausse déclaration. Se présenter avec la carte de charbon.

LEERS

Un brave à l'honneur

Nous apprenons avec plaisir que la croix de guerre avec palme vient d'être attribuée à M. André Delval, observateur mitrailleur, domicilié à Leers, rue de Toufflers, 8, avec une citation très élogieuse.

Toutes nos félicitations.

ANNAPPES

JARDINS OUVRIERS. — Les personnes qui, ayant obtenu des plants de pommes de terre par l'entremise de sociétés de jardins ouvriers, estiment ne pas avoir obtenu satisfaction peuvent déposer une réclamation par écrit à la mairie, avant le 10 juillet. Des constats seront dressés par une commission des jardins ouvriers qui se rendra sur place pour constater la légimité des réclamations.

FOREST

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception mardi 7, de 14 à 16 h. au local habituel.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 6 juillet 1942. — N° 30.

L'ASTRE POURPRE

par Joseph-Louis Sanciaume

Ce ne pouvait être l'effet d'une coïncidence. Il venait d'avoir une brusque révélation : c'était Germain Darval qui, à l'aide de sa diabolique machine, avait causé l'hallucination dont ils avaient été victimes. Comment ? C'était au-dessus de ses facultés de compréhension. Il eût fallu avoir de profondes connaissances scientifiques pour pouvoir concevoir le mécanisme délicat d'un tel appareil.

Hughes sentit une responsabilité soudaine peser sur lui. Bien des points demeuraient mystérieux. Mais ce qu'il avait appris lui laissait entrevoir d'étranges perspectives. Comme pour Georges, comme pour lui, l'hallucination qu'elle avait ressentie pouvait être le prélude d'une altération des sens...

— Je ne puis vous donner aucune explication, Madame, mais j'ai le devoir de vous interdire de faire la moindre sortie... Même si vous en éprouviez l'envie, même si vous deviez en ressentir un effet bienfaisant, restez dans votre chambre...

Mme Darval semblait impressionnée par la gravité de Hughes et le ton de commandement avec lequel il avait prononcé cet ordre.

— J'ai confiance en vous... e suivrai votre conseil... Qu'est-ce que...

— Monsieur Germain demande s'il peut entrer, demanda la vieille domestique en passant sa tête dans l'entrebâillement de la porte.

Hughes fit un signe affirmatif.

— Mais naturellement, dit Mme Darval, sans que la servante se fût doutée de la consultation muette de sa maîtresse.

Hughes plaça son index devant ses lèvres. Au clignement de paupières de Mme Darval, il comprit qu'elle ne dirait rien de leur entretien.

Germain Darval entra :

— Je ne vous dérange pas, au moins, ma chère Hortense, dit-il en jetant un coup d'œil du côté du jeune homme.

— Mais pas du tout. Nous parlions de Georges.

Le vieil homme prit une attitude compassée :

— Croyez-vous qu'il soit nécessaire d'aviver votre chagrin ? Vous êtes fatiguée. Au lieu de rester cloîtrée dans cette pièce, allez donc faire une promenade, vous retrouverez votre équilibre...

Hughes et Mme Darval eurent un regard de connivence.

— Mais oui, mon cher Germain... Vous avez raison, je le sais... Je sortirai demain...

— Et je vous conseillerai les bords de l'étang de Garde. De la route qui le surplombe, les couchers de soleil sont merveilleux, c'est une véritable symphonie de couleurs... Vous venez, Monsieur Hughes ? Ernestine doit s'impatienter... Et vous, ma chère Hortense, ne descendrez-vous pas avec nous ?

— Vous voudrez bien m'excuser, mais je n'ai pas d'appétit...

— Nous vous laissons... A demain..

Les deux hommes sortirent de la chambre de Mme Darval. Hughes eût préféré lui dire quelques mots, mais c'eût été éveiller les soupçons de Germain Darval. L'essentiel était qu'elle suivît ses recommandations.

— Alors, où diable avez-vous bien pu passer, ce soir ? Paul vous a cherché partout et n'a pu mettre la main sur vous...

— J'ai fait un tour dans le parc... Il y a des coins déserts qui sont délicieux... On éprouve une telle sensation de repos, de solitude, que je m'y suis attardé plus que de coutume. Je regrette que Monsieur Paul se soit donné autant de peine pour moi...

— Oh ! Je ne vous fais pas de reproche.. C'est sans importance.. A propos, avez-vous fait quelques recherches autour de la disparition de Georges ? Elles sont inutiles, croyez-moi...

Hughes ne répondit pas. Tout en parlant, ils étaient descendus au rez-de-chaussée et ils avaient gagné la vaste salle à manger. Paul Darval et sa femme étaient déjà installés. Un sourire aimable passa sur leurs lèvres en voyant les nouveaux arrivants.

— Vous êtes presque en retard, mon oncle... Vous, si ponctuel, c'est étonnant..

— J'étais allé prendre des nouvelles de ta mère. Je lui ai conseillé de sortir un peu. De ton côté, tu feras bien d'insister, car je crains qu'elle ne m'écoute pas.

Le dîner ne fut marqué d'aucun incident. La conversation languissait. Germain Darval semblait soucieux, par moments. Mais il se reprenait aussitôt et affectait une jovialité factice.

— Si nous allions passer ensemble un moment au salon ? proposa l'oncle.

Tous le suivirent dans la pièce de réception des Tourbières. Paul s'installa devant le vieux piano.

— Que vas-tu nous jouer ? Je doute que tu puisses tirer quelque chose de cette vieille casserole, plaisanta Germain Darval... Heureusement que ta mère ne m'entend pas ! En attendant, je vais vous servir un petit verre de liqueur.

Paul se tourna du côté de Hughes.

— Aimez-vous les danses hongroises de Brahms ?

— Beaucoup. Je suis pianiste moi-même, mais je dois avouer que c'est une musique un peu difficile à interpréter..

Sans écouter la réponse de Hughes, Paul avait ouvert le clavier et attaqué l'une des danses au charme si prenant, où la mélodie est rehaussée d'une cascade d'arpèges éblouissants.

La jeune femme s'était assise sur le vieux canapé et semblait en admiration devant son mari. Hughes était sensible au jeu un peu brutal du pianiste. Il s'était adossé contre le piano, les yeux baissés sur les mains qui couraient sur l'ivoire jauni des touches, mais il ne perdait pas un des mouvements du vieil oncle qui préparait les liqueurs. Il le vit placer le service à liqueurs, sortir une vieille bouteille d'un petit bahut, puis remplir les verres.

— Ces danses sont exquises, on ne se lasserait pas de les entendre...

— Elles vous plaisent tant, Monsieur Hughes ? Alors, je vais rejouer la dernière.

Hughes continuait sa surveillance.

La disposition de la glace, placée en face de lui, permettait de donner le change à son adversaire. Germain Darval avait rempli les verres... C'était cet instant que le détective attendait.

(A suivre)